

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 18 juillet 2023**

**Salle de la Mairie de VERGIGNY à 20<sup>h</sup>**

Sous la présidence de **M. BLANCHET Frédéric**, Maire.

Étaient présents: Mmes et MM. BLANCHET Frédéric, DELAGNEAU Alain, DIDIER Laurent, GOULEY Gilles, GRAILLOT Michel, GUÉNARD Ariane, GUILLOT Maxence, HERBIN Véronique, MOUTURAT Denis, TRÉVISIOL Maryvonne, WOYNAROSKI Damien.

Absents excusés : Mme BÉZIER Lydie (pouvoir à M. MOUTURAT), M. GAILLOT Marc (pouvoir à Mme GUÉNARD), M. BERNARD Julien (pouvoir à M. WOYNAROSKI), M. CARMIGNAC Pascal, M. CHEVALLIER Philippe, Mme CLARÉ-GUEGAN Brigitte, Mme DA SILVA BARBOSA Virginie et Mme MACIEL Sandrine,

Secrétaire de séance : Mme GUÉNARD Ariane

Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2023, soumis à l'approbation des membres présents, est adopté à la majorité (12 "pour" - 2 "contre" : MM. Bernard et Woynaroski n'adoptent pas le PV, les échanges n'étant pas retracés de manière précise).

Ordre du jour :

- 1) Redevance d'Occupation du Domaine Public 2023 pour les ouvrages de télécommunications
- 2) Tarif mission d'assistance technique SATESE
- 3) Revalorisation tarifaire API (*fourniture des repas du restaurant scolaire*)
- 4) Remplacement chaudière logement communal (*rue du Champollet*)
- 5) Subvention 2023 à une association
- 6) Décision Modificative n°2 (*budget "Commune"*)
- 7) Informations diverses

**Décisions du Maire** :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par délibérations du conseil Municipal du 2 juin 2020 et du 20 juillet 2021, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NUMÉRO	DATE	OBJET
DM010-2023	03/07/2023	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelles AL 189 - 190 - 542 - 544
DM011-2023	06/07/2023	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelle H 877
DM012-2023	06/07/2023	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelle ZE 214

**1) REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023 POUR LES OUVRAGES DE  
TÉLÉCOMMUNICATIONS** (*Délibération n°D043-2023*)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2541-12,

Vu le Code des Postes et des Communications électroniques et notamment l'article L.47,

Vu le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux Redevances d'Occupation de Domaine Public (RODP),

Considérant que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée d'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé,

Considérant la déclaration des installations d'infrastructures de télécommunications existantes sur la commune au 31 décembre 2022 établie par Orange, soit 8,391 km d'artères aériennes, 25,928 km d'artères en sous-sol, et 1,25 m<sup>2</sup> pour les emprises au sol,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **FIXE** le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public 2023 à **1 781,72 €** calculé comme suit :

- redevance pour les ouvrages en aérien :  $62,60 \text{ €} \times 8,391 \text{ km} = 525,28 \text{ €}$
- redevance pour les ouvrages en souterrain :  $46,95 \text{ €} \times 25,928 \text{ km} = 1 217,32 \text{ €}$
- redevance pour les installations au sol :  $31,30 \text{ €} \times 1,25 \text{ m}^2 = 39,12 \text{ €}$

## **2) SATESE - TARIF MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU** (Délibération n°D044-2023)

Le SATESE, ou Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration, est un service du Conseil Départemental de l'Yonne qui apporte à la commune une assistance dans le domaine de l'assainissement collectif.

Une convention a été signée le 16 mars 2021 pour une durée de 4 années.

Les missions du SATESE sont les suivantes :

- assistance pour la mise en œuvre du diagnostic et du suivi régulier des ouvrages d'assainissement collectif, de dépollution des eaux usées et de traitement des boues,
- validation et exploitation des résultats afin d'assurer sur le long terme une meilleure performance des ouvrages,
- assistance pour la mise en place, le suivi et la validation de l'autosurveillance ou du cahier de vie des installations,
- assistance pour l'élaboration de conventions de raccordement des pollutions d'origine non domestique aux réseaux,
- assistance pour la programmation de travaux,
- assistance pour l'évaluation de la qualité du service de l'assainissement,
- assistance pour l'élaboration de programmes de formation des personnels.

Par courrier du 24 mai 2023, le Conseil Départemental de l'Yonne nous a fait part du nouveau tarif de rémunération pour l'année 2023, qui sera de 0,50 € par habitant DGF (au lieu de 0,27 €).

À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal **ACCEPTENT** de verser une participation financière annuelle fixée à 0,50 € par habitant DGF.

## **3) REVALORISATION TARIFAIRE API** (Délibération n°D045-2023)

Conformément à l'article 8 de la convention nous liant à la société API RESTAURATION qui prépare, fournit et livre les repas du restaurant scolaire, il convient de délibérer sur la revalorisation tarifaire du prix du repas applicable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- **ACCEPTENT** que le prix du repas soit revalorisé à 3,14 € HT (soit 3,32 € TTC) pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.
- **DISENT** que cette augmentation ne sera pas répercutée sur le prix du repas facturé aux parents.
- **AUTORISENT** le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention s'y rapportant.

## **4) REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE (logement communal rue du Champollet)** (Délibération n°D046-2023)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal plusieurs devis afin de remplacer l'actuelle chaudière gaz du logement communal sis rue du Champollet qui a 13 ans, est très énergivore et régulièrement en panne. Des devis pour une pompe à chaleur ont été réalisés, mais au vu des prix élevés, le Conseil Municipal porte son choix sur une chaudière gaz à condensation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **RETIENT** l'offre de l'entreprise BC ENTREPRISE d'un montant de 4 681,33 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ce devis.

## **5) SUBVENTION 2023 À UNE ASSOCIATION** (Délibération n°D047-2023)

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association "Amicale du Personnel Communal de VERGIGNY" pour l'année 2023.

À l'unanimité, le Conseil Municipal **ALLOUE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 350 €. Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6574 du budget "Commune" 2023.

## 6) DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - Budget "Commune" (Délibération n°D048-2023)

Il convient d'effectuer, sur le budget primitif 2023 "Commune", les transferts de crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Article	Libellé	Montant
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations	350,00 €
022	022	Dépenses imprévues	-350,00 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal **ACCEPTENT** à l'unanimité les écritures comptables proposées ci-dessus.

## 7) INFORMATIONS DIVERSES

→ Vendredi 9 juin 2023 : réunion avec la SNCF et la DDT pour la vérification de la signalisation et l'entretien des abords du passage à niveau PN 101 à Bas-Rebourseaux. Deux panneaux sont à remplacer, les autres sont à nettoyer et le broyeur doit être passé au niveaux des accotements.

→ Mardi 13 juin 2023 :

- Des élus et des bénévoles de Rebourseaux ont réalisé le coffrage et le ferrailage de la future dalle permettant l'installation des tables de pique-nique sur le terrain de loisirs à Rebourseaux.
- Réunion de l'Association des Parents d'Élèves pour l'organisation de la kermesse des écoles.

→ Mercredi 14 juin 2023 :

- Coulage de la dalle de béton pour l'aire de pique-nique à Rebourseaux.
- Mme Guillot rend compte d'une réunion à Appoigny avec les sénateurs de l'Yonne et la vice-présidente du Sénat au sujet des ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

→ Jeudi 15 juin 2023 :

- Rendez-vous avec un exploitant de taxi pour un problème d'emplacement à la gare.
- Réunion des CCAS pour la préparation du repas des aînés.

→ Vendredi 16 juin 2023 :

- Mme GUILLOT s'est rendu à une réunion à Monéteau sur la cybersécurité.
- Tournoi de pétanque organisé par les Flamants Rose's qui a réuni 52 équipes.

→ Samedi 17 juin 2023 : kermesse des écoles qui était bien organisée.

→ Dimanche 18 juin 2023 : suite à un orage en fin de soirée, plusieurs chutes d'arbres ont été constatées sur les routes des trois villages, ainsi qu'une coulée de boue provenant d'une parcelle agricole située rue de la Croix à Rebourseaux.

→ Lundi 19 juin 2023 :

- M. Graillot a retiré plusieurs arbres tombés à Rebourseaux.
- Réunion du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) à Germigny.

→ Mardi 20 juin 2023 :

- Rendez-vous avec le représentant de la COVED pour l'ouverture d'un nouveau casier sur le site de Duchy.
- Réunion du Conseil Communautaire à Saint-Florentin.

→ Mercredi 21 juin 2023 : malgré un gros orage, la fête de la musique a réuni beaucoup de personnes. Quelques dégâts ont été constatés après cet orage : coupure d'électricité, chute d'arbres, câbles téléphoniques décrochés, nouvelle coulée de boue rue de la Croix à Rebourseaux. M. le Maire a reçu 73 appels dans la soirée !

→ Jeudi 22 juin 2023 : rendez-vous avec le Major Jacquet de la brigade de gendarmerie de Saint-Florentin.

→ Lundi 26 juin 2023 : remise des dictionnaires aux élèves de CM2, pour leur passage en 6<sup>ème</sup>.

→ Mardi 27 juin 2023 :

- M. Delagneau s'est rendu à la visite de chantier pour l'entretien de la voirie communale par la CCSA.
- Réunion du conseil des écoles.

- Mercredi 28 juin 2023 : dégagement d'arbres tombés sur les chemins forestiers par M. Delagneau pour permettre aux élèves de l'école de Vergigny de passer lors de leur randonnée à vélo.
- Vendredi 30 juin 2023 : rendez-vous avec Enedis et la société Naudet pour le raccordement électrique du local de pompage au "Triangle des Collemières".
- Mercredi 5 juillet 2023 : après constat de la dégradation du chemin de la rue des Robins, MM. Blanchet et Delagneau ont recreusé le fossé avec une mini-pelle, et ont refait le chemin en concassé.
- Jeudi 6 juillet 2023 : réunion avec la Police Municipale pour la présentation du bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- Mardi 11 juillet 2023 :
  - M. le Maire fait part d'un courrier d'une famille de Vergigny ayant rencontré plusieurs problèmes de sécurité liés à la vitesse à l'arrêt de bus "Voie Romaine".  
Cet arrêt se trouvant sur la route départementale, M. le Maire a pris attache avec le chef d'Unité Territoriale Routière (UTR) du Conseil Départemental. Ils se sont rendus sur place afin de trouver une solution.  
Plusieurs solutions ont été abordées :
    - un passage surélevé au niveau de l'arrêt de bus. Cette solution paraît compliquée et coûteuse à mettre en place du fait de la gestion du pluvial qui se trouve à cet endroit, et des entrées de propriétés qui se trouvent entre 20 et 40 cm plus bas que le niveau de la route.
    - la création d'une écluse (rétrécissement des deux voies) avec un passage central de 4 m, un sens prioritaire à déterminer et un passage piéton ralentisseur de type trapézoïdal avec éclairage public. Il faudra également réaliser un réseau pluvial de chaque côté. Du fait de ses dimensions, une écluse ne pourra pas être réalisée à l'endroit actuel. Il faudra donc déplacer l'abris bus sur une parcelle qu'il faudra acquérir.
  - M. le Maire va préparer un projet et le transmettre à l'UTR pour avis, puis prendre contact avec l'ATD (Agence Technique Départementale) pour en connaître le coût et la faisabilité.
  - M. Woynarowski demande ce qui est prévu pour la sécurisation route de la Forêt à Rebourseaux. M. le Maire va demander à l'UTR ce qui peut être réalisé. Il est émise l'idée d'installer un panneau "stop" rue de la Verlette
  - M. le Maire présente un courrier d'administrés qui souhaitent qu'un passage piéton soit matérialisé rue Bernard Liège afin que leurs enfants puissent traverser en toute sécurité.  
Une demande va être faite auprès du SDEY (Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne) pour l'installation d'un point d'éclairage public afin d'éclairer ce passage.
  - Réunion avec le technicien de l'ONF (Office National des Forêts) et le directeur de l'école de Vergigny pour le projet de la halte culturelle rue de Ravignon et le parcours de randonnées en forêt et dans les chemins des trois villages.  
Un parcours sera réalisé par les écoles dans le cadre d'un projet pédagogique. Deux parcours existent en forêt domaniale. Il serait également possible de relier les parcours du Mont-Saint-Sulpice avec Bouilly et Rebourseaux.  
Le technicien de l'ONF va étudier et proposer plusieurs tracés avec différents points et pôles d'intérêts, en partenariat avec la CCSA et l'Office du Tourisme.
  - Réunion pour la préparation du 13 juillet à Vergigny.
- Jeudi 13 et vendredi 14 juillet 2023 : Fête Nationale dans les trois villages (environ 400 personnes au repas organisé à Vergigny, une centaine de personnes à Rebourseaux et autant à Bouilly).
- Monsieur le Maire présente les photos des derniers travaux réalisés dans les trois villages.
- Travaux nouvelle classe : les fondations, le dallage, le plancher, la charpente sont terminés. Les travaux de toiture et de zinguerie sont en cours. Les menuiseries seront livrées et posées le 21 juillet prochain. Les travaux d'isolation débuteront le 24 juillet. Le planning est respecté.
- Voirie :
  - Les travaux de marquage et de PATA du programme 2022 de la CCSA sont en cours.
  - La reprise des bordures de l'avenue René Vildey a été réalisée ce jour.
  - Les travaux de rabottage routier débuteront le 19 juillet 2023 rue du Champ Rosselet, rue de la Gare et avenue René Vildey
  - Les travaux d'enrobé dans le cadre du programme 2023 de la CCSA sont prévus entre le 24 et 28 juillet 2023.

→ Éclairage public : après plusieurs "péripéties", la pose des points lumineux rue des Robins et rue du Bois à Rebourseaux sont enfin réalisés. Celui du chemin de la Miare n'est toujours pas terminé...

Le SDEY nous a informé que l'étude demandée depuis 2 ans, pour le remplacement de l'éclairage public actuel par des Led's, ne pourrait être réalisée cette année.

Nous sommes toujours dans l'attente du coût pour le remplacement des mâts du stade de football.

Monsieur WOYNAROSKI :

- souhaite savoir où se situe la commune par rapport aux travaux d'accessibilité.

✘ M. le Maire lui rappelle que beaucoup de choses ont été réalisées au niveau des écoles, des bâtiments communaux, de l'agence postale et des commerces. Il reste l'accès à la salle de réunion et des mariages à l'étage de la mairie. Plusieurs solutions se présentent : faire les réunions et les mariages dans la salle du Lavoir qui sera moins conviviale pour les mariages, installer un ascenseur à la mairie ou construire une nouvelle salle de plain-pied dans la cour de la mairie.

- demande ce qu'il est prévu pour les crédits de formation des élus votés au budget.

✘ M. le Maire indique à M. Woynaroski qu'il peut s'inscrire à une formation s'il le souhaite.

- fait part d'un courrier adressé par une habitante à l'ensemble des conseillers municipaux. Il souhaite savoir si ce courrier sera diffusé aux conseillers.

✘ M. le Maire lui demande de qui émane ce courrier. Après réponse de M. Woynaroski, Monsieur le Maire lui indique que aucune lettre de cette personne n'a été reçue à la mairie.

Madame GUILLOT fait part d'un courrier qu'elle a reçu d'un administré de Rebourseaux qui se plaint de harcèlement de la part d'un voisin. Elle s'est déplacée et a conseillé à l'administré de prendre contact avec la Police Municipale.

→ Prochaines manifestations :

30/07/2023	Randonnée en quads (Quad Nature)
25/08/2023	Bistro nomade à VERGIGNY (Loisirs de 4 Saisons)
27/08/2023	Randonnée pédestre (Isaac and Co)
10/09/2023	Randonnée pédestre (Les Bouillacois)
15/09/2023	Concours de pétanque (Amicale du Personnel Communal de Vergigny)
04/11/2023	Repas dansant à BOUILLY (les Bouillacois)
11/11/2023	Cérémonies commémoratives (1914-1918)
18/11/2023	Repas des aînés
25/11/2023	Repas Moules-Frites (CJV Foot)
02/12/2023	Noël des enfants de REBOURSEAUX (Loisirs 2000)
15/12/2023	Vin chaud à VERGIGNY

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

- Mardi 19 septembre 2023 - 20<sup>h</sup> à VERGIGNY ⇒ Réunion reportée au jeudi 28 septembre 2023

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21<sup>h</sup>46.***

***Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance***